

## **PV de l'Assemblée du mardi 22 janvier 2019, 17h15, salle 4030**

**Personnes présentes** : Aberson Michel, Bernal José, Bielman Anne, Bouvier David, Brand Pascal, Cesca Ombretta, Dell'Era Romeo, Demierre Matthieu, Dubois Yves, Dubosson-Sbriglione Lara, Golay Charlotte, Hiltmann Barbara, Lanthemann Fanny, Lenzo Giuseppina, Luginbühl Thierry, Maire Brigitte, Michel Patrick, Pop Laureline, Reber Karl, Rolle Alessandra, Rousseau Nathalie, Tamburrini Steven, Thévenaz Olivier, Van Mal-Maeder Danielle, Voelke Pierre

**Personnes excusées** : Baeriswyl Philippe, Bovet Dylan, Chevalley Eric, Fuchs Michel, Jambé Ariane, Kondylaki Vasiliki, Spühler Alexandra,

### **1. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la dernière AG**

L'OJ et le PV de la dernière Assemblée sont approuvés par les membres.

### **2. Intervention de M. Guillaume Conne, chargé de communication de la Faculté des lettres**

M. Guillaume Conne est chargé de communication de la Faculté des lettres depuis 2 ans. Il souhaite se présenter aux membres de l'ASA et expliquer ses différentes activités qui sont les suivantes :

- M. Conne crée les « Actualités et événements » sur le site web de la Faculté des lettres et partage ces informations vers les autres sites web des sections.
- Il est en charge de la « lettre des Lettres » qui est envoyée automatiquement à tous les membres de la Faculté.
- Il s'occupe de la mise en place et du développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tweeter). A ce propos, M. Conne nous informe qu'il est possible de le contacter lors de l'organisation d'un voyage d'études, de fouilles ou d'autres événements qui ont lieu à l'extérieur de l'UNIL afin de mettre en place une communication spéciale.
- Le développement du compte Youtube de la Faculté des lettres fait aussi partie du cahier des charges de M. Conne. C'est ainsi que des vidéos de colloques, remises de diplômes, ou films portant sur la Faculté sont régulièrement mis en ligne.
- Enfin, M. Conne supervise « LabeLettres », un site destiné au grand public et aux médias qui présente les publications des chercheurs de la Faculté. Ce site permet de valoriser les publications et d'en recenser les retombées médiatiques. A noter que la page d'accueil de l'ASA disposera bientôt d'un lien direct vers « LabeLettres » où seront présentées toutes les publications des membres de l'institut.

M. Conne se tient à disposition des membres de l'ASA pour tout conseil lié à la communication et à la promotion d'événements. Il est possible de le contacter par mail : [guillaume.conne@unil.ch](mailto:guillaume.conne@unil.ch)

### 3. Informations de la Présidente

3.a. La Présidente informe l'Assemblée que dès la rentrée 2019, des changements interviendront dans les horaires de cours. Ces changements n'affecteront pas les horaires du matin mais concernent surtout la pause de midi et l'après-midi.

Une séance de travail entre enseignants de l'ASA sera organisée prochainement pour établir les horaires 2019/2010 en fonction de ces changements.

3.b. Le service comptable de la Faculté a modifié les formulaires de remboursement des frais liés aux colloques ou aux déplacements. De nouveaux barèmes ont été fixés :

- Le remboursement des frais de séjour passe désormais de CHF 100.- à CHF 150.-.
- Le remboursement maximal par année civile et par collaborateur disposant d'un engagement passe à CHF 1'500.- (CHF 800.- pour un/e doctorant-e).

Il est possible de se procurer le nouveau formulaire auprès du secrétariat de l'ASA ou de le télécharger directement sur le site de la Faculté. A noter que dorénavant Claudia Mignot demande à ce que les dossiers de remboursement lui soit remis **au plus tard 30 jours après un colloque/déplacement.**

### 4. Budget ASA 2020

La Présidente présente à l'Assemblée une proposition de budget de l'ASA pour 2019-2020. La demande globale sera légèrement plus élevée que la précédente en raison d'une augmentation des frais de colloque pour l'ensemble de la section.

### 5. Varia

La première séance du séminaire multidisciplinaire de MA aura lieu le lundi 4 mars de 10h15 à 12h30. Le tutorat aura lieu durant la journée du 16 avril, et la conférence ce même jour à 16h30. Quant au colloque final, il aura lieu le vendredi 17 mai.

Michel Aberson soulève la question des nuisances sonores causées par le Festival Unilive et propose d'évoquer à nouveau le problème auprès du Décanat.

La séance est levée à 18h20.

Le PV a été rédigé par Lara Dubosson-Sbriglione.